

Département de la Manche – Canton de Bréhal

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE FOLLIGNY

L'an deux mille vingt-quatre, le 03 juillet à vingt heures trente minutes se sont réunis, dans la salle de la Mairie les membres du conseil municipal de la commune de Folligny sous la présidence de Mme Florence GOUJAT, Maire, sur la convocation qui leur a été adressée.

Nombre de Conseillers

En exercice : 15
Procuration : 01
Présents : 13

DATE DE CONVOCATION

24/06/2024

DATE D'AFFICHAGE

05/07/2024

Etaient présents :

BONJOUR David, BELIN Georges, TIROT Stéphanie, adjoints,
LAINÉ Michèle, Maire déléguée de Le Mesnil-Drey,
TÉTREL Sylvie, Maire déléguée de la Beslière
PIETTE Pascale, BENSET Jocelyne,
SEBIRE Michaël, LE CORFEC Stéphanie, MARIE-AMIOT Antoine,
DURAND Alexandre, BIDOT Hélène,
Formant la majorité des membres en exercice

Absent excusé ayant donné procuration : Jacky MOULIN (Stéphanie LE CORFEC)

Absents excusés : Franck ANELLI

Secrétaire de séance : Jocelyne BENSET

2024 - 52 / BUDGET COMMUNAL – Devis nettoyage et débroussaillage du blockhaus Py Park

Madame le Maire propose au Conseil municipal le devis de JT Elagage pour le nettoyage et débroussaillage du blockhaus du Py Park :

1 600.00 € HT soit 1 920.00 € TTC

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil municipal acceptent et autorisent Madame le Maire à signer le devis.

Rendu exécutoire compte tenu de la transmission en
Sous-Préfecture d'Avranches, le 05 juillet 2024 et de sa publication
Le Maire
Florence GOUJAT



Le Maire
Florence GOUJAT




Département de la Manche – Canton de Bréhal
**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE FOLLIGNY**

L'an deux mille vingt-quatre, le 03 juillet à vingt heures trente minutes se sont réunis, dans la salle de la Mairie les membres du conseil municipal de la commune de Folligny sous la présidence de Mme Florence GOUJAT, Maire, sur la convocation qui leur a été adressée.

Nombre de Conseillers

En exercice : 15
Procuration : 01
Présents : 13

DATE DE
CONVOCAION

24/06/2024

DATE D'AFFICHAGE

05/07/2024

Etaient présents :

BONJOUR David, BELIN Georges, TIROT Stéphanie, adjoints,
LAINÉ Michèle, Maire déléguée de Le Mesnil-Drey,
TÉTREL Sylvie, Maire déléguée de la Beslière
PIETTE Pascale, BENSET Jocelyne,
SEBIRE Michaël, LE CORFEC Stéphanie, MARIE-AMIOT Antoine,
DURAND Alexandre, BIDOT Hélène,
Formant la majorité des membres en exercice

Absent excusé ayant donné procuration : Jacky MOULIN (Stéphanie LE CORFEC)

Absents excusés : Franck ANELLI

Secrétaire de séance : Jocelyne BENSET

2024 - 53 / BUDGET COMMUNAL – Devis travaux porte coulissante atelier communal

Madame le Maire propose au Conseil municipal le devis de COSSE Menuiserie pour les travaux de réfection de la porte de service de l'atelier municipal :

3 793.00 € HT soit 4 551.60 € TTC

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil municipal acceptent et autorisent Madame le Maire à signer le devis.

Rendu exécutoire compte tenu de la transmission en
Sous-Préfecture d'Avranches, le 05 juillet 2024 et de sa publication
Le Maire
Florence GOUJAT

Le Maire
Florence GOUJAT



Département de la Manche – Canton de Bréhal
**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE FOLLIGNY**

L'an deux mille vingt-quatre, le 03 juillet à vingt heures trente minutes se sont réunis, dans la salle de la Mairie les membres du conseil municipal de la commune de Folligny sous la présidence de Mme Florence GOUJAT, Maire, sur la convocation qui leur a été adressée.

Nombre de Conseillers

En exercice : 15
Procuration : 01
Présents : 13

DATE DE
CONVOCAION

24/06/2024

DATE D'AFFICHAGE

05/07/2024

Etaient présents :

BONJOUR David, BELIN Georges, TIROT Stéphanie, adjoints,
LAINÉ Michèle, Maire déléguée de Le Mesnil-Drey,
TÉTREL Sylvie, Maire déléguée de la Beslière
PIETTE Pascale, BENSET Jocelyne,
SEBIRE Michaël, LE CORFEC Stéphanie, MARIE-AMIOT Antoine,
DURAND Alexandre, BIDOT Hélène,
Formant la majorité des membres en exercice

Absent excusé ayant donné procuration : Jacky MOULIN (Stéphanie LE CORFEC)

Absents excusés : Franck ANELLI

Secrétaire de séance : Jocelyne BENSET

2024 - 54 / BUDGET COMMUNAL – Tarifs de cantine scolaire 2024-2025

Madame le Maire propose au Conseil municipal d'aligner les tarifs de la cantine sur ceux votés par la commune de Beauchamps lors de leur conseil du 12 juin 2024 :

Ces tarifs sont applicables au 01 septembre 2024

Quotient familial	Tarif
Inf ou égal à 595	1.00 €
596 à 1499	4.15 €
Egal ou supérieur à 1500	4.55 €
Sans justificatif	4.55 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil municipal valident les nouveaux tarifs proposés.

Rendu exécutoire compte tenu de la transmission en
Sous-Préfecture d'Avranches, le 05 juillet 2024 et de sa publication
Le Maire
Florence GOUJAT



Le Maire
Florence GOUJAT



Département de la Manche – Canton de Bréhal
**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE FOLLIGNY**

L'an deux mille vingt-quatre, le 03 juillet à vingt heures trente minutes se sont réunis, dans la salle de la Mairie les membres du conseil municipal de la commune de Folligny sous la présidence de Mme Florence GOUJAT, Maire, sur la convocation qui leur a été adressée.

Nombre de Conseillers

En exercice : 15
Procuration : 01
Présents : 13

DATE DE
CONVOCAION

24/06/2024

DATE D'AFFICHAGE

05/07/2024

Etaient présents :

BONJOUR David, BELIN Georges, TIROT Stéphanie, adjoints,
LAINÉ Michèle, Maire déléguée de Le Mesnil-Drey,
TÉTREL Sylvie, Maire déléguée de la Beslière
PIETTE Pascale, BENSET Jocelyne,
SEBIRE Michaël, LE CORFEC Stéphanie, MARIE-AMIOT Antoine,
DURAND Alexandre, BIDOT Hélène,
Formant la majorité des membres en exercice

Absent excusé ayant donné procuration : Jacky MOULIN (Stéphanie LE CORFEC)

Absents excusés : Franck ANELLI

Secrétaire de séance : Jocelyne BENSET

2024 - 55 / BUDGET COMMUNAL – DECISION MODIFICATIVE N° 6

Madame le Maire informe qu'il a été nécessaire d'effectuer une DM au sein du budget Communal pour une meilleure répartition des charges au 2132 – Constructions bâtiments privés

2132	:	- 20 000.00 €
2132-147 CELLULE COMM	:	+ 20 000.00 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil municipal décident de valider l'opération présentée.

Rendu exécutoire compte tenu de la transmission en
Sous-Préfecture d'Avranches, le 05 juillet 2024 et de sa publication
Le Maire
Florence GOUJAT




Le Maire
Florence GOUJAT






LA BESLIÈRE - LE MESNIL DREY
LE BOCCAGE TERRE & MER

Accusé de réception en préfecture
050-215001884-20240703-2024-51-DE
Date de télétransmission : 05/07/2024
Date de réception préfecture : 05/07/2024

Département de la Manche – Canton de Bréhal
**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE FOLLIGNY**

L'an deux mille vingt-quatre, le 03 juillet à vingt heures trente minutes se sont réunis, dans la salle de la Mairie les membres du conseil municipal de la commune de Folligny sous la présidence de Mme Florence GOUJAT, Maire, sur la convocation qui leur a été adressée.

Nombre de Conseillers

En exercice : 15
Procuration : 01
Présents : 13

DATE DE
CONVOCAION

24/06/2024

DATE D'AFFICHAGE

05/07/2024

Etaient présents :

BONJOUR David, BELIN Georges, TIROT Stéphanie, adjoints,
LAINÉ Michèle, Maire déléguée de Le Mesnil-Drey,
TÉTREL Sylvie, Maire déléguée de la Beslière
PIETTE Pascale, BENSET Jocelyne,
SEBIRE Michaël, LE CORFEC Stéphanie, MARIE-AMIOT Antoine,
DURAND Alexandre, BIDOT Hélène,
Formant la majorité des membres en exercice

Absent excusé ayant donné procuration : Jacky MOULIN (Stéphanie LE CORFEC)

Absents excusés : Franck ANELLI

Secrétaire de séance : Jocelyne BENSET

2024 - 51 / BUDGET COMMUNAL – DECISION MODIFICATIVE N° 5

Madame le Maire informe qu'il a été nécessaire d'effectuer une DM au sein du budget Communal pour une meilleure répartition des charges au 203 – Frais études, recherche et développement en Investissement :

203/20 CELLUL : - 15 000.00 €

203/20 : + 15 000.00 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil municipal décident de valider l'opération présentée.

Rendu exécutoire compte tenu de la transmission en
Sous-Préfecture d'Avranches, le 05 juillet 2024 et de sa publication
Le Maire
Florence GOUJAT



Le Maire
Florence GOUJAT

